

NOTRE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Par le groupement des parents d'élèves des écoles du 16ème arrondissement de Marseille / Notre blog : <http://notrereformedu16.wordpress.com>

POURQUOI LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE A DECIDE UNE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES?

La réforme des rythmes scolaires c'est un retour à la semaine de 4 jours et demi (au lieu de 4 jours actuellement) afin de "mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire". (Source: education.gouv.fr/rythmes-scolaires - guide pratique 2014)

COMMENT?

Les nouveaux rythmes scolaires proposés par la loi visent :

- une nouvelle répartition des heures d'école **sur la semaine (une demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi matin)**,
- un **allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne** (une journée plus courte mais avec une heure de fin au minimum à 16h30), une programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande (une **nouvelle articulation de séquences d'enseignement avec d'autres temps plus ludiques** dits "activités ou temps périscolaires" : activités d'éveil, culturelles, sportive, artistiques, etc..)

Ces activités périscolaires, organisées par les communes (mairies), sont pensées en articulation avec le projet d'école (enseignants et parents) et doivent contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants.

QUI?

Les temps d'enseignement sont de la responsabilité de l'éducation nationale (ministère) et les "nouveaux" temps d'activités périscolaires sont de la responsabilité des mairies.

Le projet de réforme au niveau local, c'est à dire la nouvelle organisation de la semaine et des journées de classe, **doit se construire en concertation avec les écoles (parents, enseignants, personnel encadrant, etc..)**, la mairie ainsi que tout acteur susceptible d'être concerné (associations notamment).

Le projet de nouvelle organisation est présenté au représentant local du ministère de l'Education nationale (DASEN) qui valide (ou non) cette proposition.

La loi prévoit la possibilité de demander au ministère une dérogation par rapport au cadre proposé par la loi. (pour le choix du samedi par exemple, qui n'est pas forcément mis en avant dans les documents du ministère, est tout à fait possible).

ET A MARSEILLE?

La **mairie actuelle** de Marseille, qui a longtemps refusé cette réforme, **vient d'annoncer avant les élections municipales qu'elle l'appliquerait** quand même dès la rentrée de septembre 2014.

Pour l'heure, le projet proposé par la Ville de Marseille n'est pas définitif. Il soulève plusieurs questions relatives à la manière dont il a été construit (sans les principaux intéressés pour le moment) et à la pertinence de l'organisation proposée.

Nous, parents d'enfants du 16ème arrondissement de Marseille, souhaitons être parties prenantes de ce qui se décidera pour nos enfants et dans nos écoles, avec les enseignants qui y travaillent (s'ils le souhaitent) dans leur projet d'école qui est au cœur de cette réforme.

POURQUOI UN QUESTIONNAIRE?

Ce questionnaire n'a pas pour objectif de savoir si nous sommes "pour" ou "contre" le projet de réforme des rythmes scolaires, même si ce débat est légitime.

Il a pour vocation de trouver des bases communes pour **co-construire une proposition à l'échelle de tout le 16ème arrondissement dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014 avec toutes les personnes que cela intéresse.**

Il s'adresse donc à l'ensemble des écoles du 16ème arrondissement de Marseille, parents et enseignants compris, afin de construire un projet à l'échelle du 16ème et le faire savoir: aux institutions compétentes et décisionnelles actuelles (Mairie, DASEN) et futures (candidats aux municipales) ainsi qu'aux autres quartiers de la ville qui pourraient s'en inspirer pour rejoindre notre projet.

Notre volonté première est que cette réforme soit mise en place de façon respectueuse, cohérente pour nos enfants et ceux qui les guident à l'école et à la maison.

POUR QUAND ?

Vos réponses seront prises en compte jusqu'au MERCREDI 12 FEVRIER 2014 inclus.

Les premiers résultats seront présentés lors d'une rencontre au Centre Social Bassin de Séon, Le JEUDI 20 FEVRIER à partir de 17h30

ET LA SUITE? Nous souhaitons nous informer plus largement auprès de ceux qui ont des connaissances plus poussées et auprès de ceux qui expérimentent cette réforme depuis septembre 2013 (communes alentours).

Nous souhaitons également questionner les candidats aux prochaines élections municipales et le représentant local du ministère (DASEN) et leur présenter nos propositions.

C'est pourquoi, nous vous proposons de prendre part à une

GRANDE SOIRÉE-DÉBAT LE 14 MARS PROCHAIN (A CONFIRMER) AU CENTRE SOCIAL BASSIN DE SEON.

Enfin, à l'issue de ces différents rendez-vous, un projet sera finalisé et envoyé aux autorités compétentes ainsi que par voie de presse afin qu'il soit débattu plus largement.

MODALITES DU QUESTIONNAIRE

Afin que chacune et chacun puisse répondre en toute liberté, ce questionnaire est anonyme.
Seuls les résultats analysés seront diffusés de manière globale et non pas individuelle. **Il est donc permis de rêver!**

1. Je suis *(1 seule réponse possible)* :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Parent d'élève(s) | <input type="radio"/> Parent d'élève(s) et enseignant(e) |
| <input type="radio"/> Enseignant (e) | <input type="radio"/> Autre : |

2. Je suis concerné(e) par les établissement(s) suivant(s) - parents et/ou enseignants :

➔ **vous pouvez cocher plusieurs cases** – (rappel : "maternelle" = petite section à grande section) et élémentaire" = CP au CM2)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Estaque Gare | <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Estaque Saint Joseph (privée) |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Estaque Plage (Bandini) | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Estaque Gare |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Estaque Riaux (Falaise) | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Estaque Plage |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Saint Henri Rabelais | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Saint André Barnier |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Saint Henri Raphel | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Saint André Condorcet |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Saint André Barnier | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Saint André La Castellane |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Saint André Boisseau | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Saint Henri Rabelais |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Saint André La Castellane | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Saint Henri Raphel |
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle Cité Saint Louis | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire Estaque Saint Joseph (privée) |
| | <input type="checkbox"/> Autre : |

MODALITES D'ORGANISATION DE LA SEMAINE ET DES JOURNEES

Rappel : La loi préconise que la nouvelle répartition hebdomadaire et journalière des temps d'enseignement et temps périscolaires s'élabore dans le cadre suivant :

- une nouvelle demi-journée à ajouter le mercredi ou le samedi matin
- 1 temps pour les activités périscolaires de 3 heures par semaine à répartir de façon très libre
- dans la limite de 5h30 maximum de temps d'enseignement par journée de classe avec des demi-journées ne devant pas dépasser les 3h30 de temps d'enseignement
- avec une pause entre midi et deux de 1h30 minimum (cantine).

Notre projet doit donc proposer les heures de début et de fin de classe, la durée des séquences d'enseignement, les horaires des activités pédagogiques complémentaires (aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages, aide au travail personnel), le contenu, le type d'intervenant, la durée, le lieu et les horaires de nouvelles activités périscolaires... ainsi que la durée et les horaires de la pause de midi.

Les types d'activités proposées sont forcément en lien avec une organisation spécifique (lieu, transport éventuel), des ressources locales (associations, structures locales), avec des intervenants plus ou moins formés, spécialisés et coordonnés qui seront plus ou moins rémunérés selon le budget alloué par l'état et la mairie.

Les propositions ci-dessous indiquent donc vos préférences dans l'absolu, sans lien avec des potentialités existantes à ce jour.

3. MERCREDI OU SAMEDI ? Je préfère que mes enfants/ mes élèves aillent à l'école le MERCREDI MATIN

Si vous répondez négativement à cette question, passez directement à la question 5

- Oui sans hésitation
- Non, sans hésitation
- Plutôt oui mais je peux encore changer d'avis
- Plutôt non mais je peux encore changer d'avis
- Ça m'est égal

4. Je préfère le mercredi parce que:

➔ vous pouvez **cocher plusieurs cases** et indiquer plusieurs éléments dans la case "Autre"

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> A. C'est mieux adapté à mes/nos contraintes familiales | <input type="checkbox"/> D. c'est mieux adapté aux activités de loisirs pratiquées par mon/mes enfant(s) le samedi matin |
| <input type="checkbox"/> B. c'est mieux adapté à mes contraintes professionnelles | <input type="checkbox"/> E. mon/mes enfant(s) vont au centre aéré le mercredi, leur rajouter l'école le samedi matin, c'est trop fatigant pour lui/eux |
| <input type="checkbox"/> C. par choix car je veux profiter de mes enfants tout le week end | <input type="checkbox"/> F. j'ai lu que cela correspond mieux aux rythmes biologiques des enfants |
| <input type="checkbox"/> Autres : _____ | |

5. Je préfère que mes enfants/ mes élèves aillent à l'école le SAMEDI MATIN

Si vous répondez négativement à cette question, passez directement à la question 7

- Oui sans hésitation
- Non, sans hésitation
- Plutôt oui mais je peux encore changer d'avis
- Plutôt non mais je peux encore changer d'avis
- Ça m'est égal

6. Je préfère le samedi parce que :

➔ vous pouvez **cocher plusieurs cases** et indiquer plusieurs éléments dans la case "Autre"

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> G. C'est mieux adapté à mes/nos contraintes familiales | <input type="checkbox"/> K. S'il y a classe le samedi matin, je peux profiter de ce temps pour faire des tâches que je ne peux pas faire facilement la semaine lorsque les enfants sont présents |
| <input type="checkbox"/> H. C'est mieux adapté à mes contraintes professionnelles | <input type="checkbox"/> L. Je préfère que mon/mes enfant(s) puisse(nt) poursuivre leurs activités de loisirs le mercredi matin |
| <input type="checkbox"/> I. Contrairement aux autres jours, le samedi me permet de rencontrer les enseignants ou les autres parents | <input type="checkbox"/> M. J'ai lu que cela correspond mieux aux rythmes biologiques des enfants |
| <input type="checkbox"/> J. Il vaut mieux deux petites coupures qu'une grande de 2 jours en fin de semaine qui rend la reprise est plus dure le lundi | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

7. QUI S'OCCUPE DE NOS ENFANTS PENDANT LES TEMPS PERISCOLAIRES? D'une manière générale, j'aimerais que ces nouveaux temps périscolaires soient assurés par ordre de préférence par:

➔ vous pouvez **cocher plusieurs cases**

- a. Enseignant(e)s
- b. Animatrices et animateurs formés (BAFA)
- c. Intervenants extérieurs spécialisés (associations culturelles, sportives, etc.)
- d. Peu m'importe si les intervenants sont compétents dans leur spécialité et pédagogues
- e. ça m'est égal

8. QUELLES TYPES D'ACTIVITES POUR LES TEMPS PERISCOLAIRES ? D'une manière générale, j'aimerais que dans le cadre des activités proposées, mon /mes enfants puisse(nt) bénéficier par ordre de préférence des activités suivantes:

➔ vous pouvez **cocher plusieurs cases**

- a. Soutien scolaire
- b. Activités culturelles et artistiques
- c. Activités d'éveil corporel ou sportives
- d. Activités tournées vers d'autres apprentissages (langues étrangères, sciences, environnement, citoyenneté;...)
- e. Autres activités (indiquez vos propositions dans la question 10)

9. EXEMPLES D'ACTIVITES (non exhaustif) J'aimerais par exemple que mon/mes enfants puisse(nt) pratiquer des activités comme:

➔ vous pouvez cocher **plusieurs cases** et/ou ajouter d'autres propositions à la question 10

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Jeux ou activités ludiques | <input type="checkbox"/> Loisirs créatifs (couture, modelage, collage...) |
| <input type="checkbox"/> Découverte de la musique, des rythmes, des sons | <input type="checkbox"/> Langues étrangères ou des signes |
| <input type="checkbox"/> Eveil ou expression corporelle, danse, | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> théâtre | <input type="checkbox"/> Sensibilisation à l'environnement |
| <input type="checkbox"/> Education alimentaire | <input type="checkbox"/> Sensibilisation au mieux vivre ensemble, à la citoyenneté, ... |
| <input type="checkbox"/> Pratiques artistiques (art plastique, photographie, vidéos, ...) | <input type="checkbox"/> Sensibilisation à la science |
| <input type="checkbox"/> Pratique du langage (contes, lecture, écriture, création de journal...) | <input type="checkbox"/> Apprentissage des outils numériques |

10. AUTRES EXEMPLES D'ACTIVITES Je trouve qu'il manque aux questions 8 et 9 les activités suivantes :

11. LA REPARTITION DES TEMPS PERISCOLAIRES DANS LA SEMAINE. La réforme préconise d'organiser "1 temps pour les activités périscolaires de 3 heures par semaine à répartir librement". La répartition des temps périscolaires durant la semaine qui me paraît le plus bénéfique pour les enfants serait :

- ➔ vous ne pouvez cocher qu'une seule case ou mettre un commentaire dans la case "autre"
- a. une répartition quotidienne de ces temps soient ¾ d'heures tous les jours (hors mercredi/samedi)
 - b. une répartition qui facilite des temps d'activités plus longs (prenant en compte les temps de mise en place et de rangement) comme par ex dans d'autres grandes villes : 2 fois 1h30 par semaine (hors mercredi/samedi)
 - c. une répartition sur 3 jours dans la semaine soit 3 X 1 heure à répartir selon les jours choisis
 - d. ça m'est égal
 - Autres : _____

12. LA PLACE DES TEMPS PERISCOLAIRES DANS LA JOURNEE. La réforme indique que les temps d'enseignement ne doivent pas dépasser 5h30 par jour dont 3h30 maximum par demi-journée. Dans ce cadre, je préfère que les temps d'activités périscolaires se fassent plutôt :

- ➔ vous ne pouvez cocher qu'une seule case ou mettre un commentaire dans la case "autre"
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> a. Le matin | <input type="checkbox"/> c. En fin d'après midi |
| <input type="checkbox"/> b. En début d'après-midi | <input type="checkbox"/> d. Ça m'est égal |
| | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

13. LA DUREE DE LA PAUSE DE MIDI. La réforme préconise une pause méridienne (cantine) d'une durée d'1h30 minimum. Actuellement, cette pause est de 2 heures (12h/14h), je trouve que cette durée de 2 heures est:

- ➔ Vous pouvez répondre même si votre enfant ne déjeune pas à la cantine. Vous ne pouvez cocher qu'une seule case ou mettre un commentaire dans la case "autre"
- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> a. Adapté aux enfants et doit rester identique | <input type="checkbox"/> c. Trop longue et devrait être raccourcie |
| <input type="checkbox"/> b. Trop courte et devrait durer plus longtemps | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

14. LE COUT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES. Sachant que les temps périscolaires sont facultatifs, est ce que je laisserai mon/mes enfant(s) suivre ces activités?

- ➔ merci de ne cocher qu'une seule case et/ou mettre un commentaire dans la case "autre"
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> a. OUI, si elles sont gratuites | <input type="checkbox"/> e. Je ne sais pas, je prendrai ma décision en fonction du coût |
| <input type="checkbox"/> b. NON, même si elles sont gratuites | <input type="checkbox"/> f. je ne sais pas, je prendrai ma décision en fonction du contenu |
| <input type="checkbox"/> c. NON, si elles sont payantes | <input type="checkbox"/> g. Je ne sais pas, je prendrai ma décision en fonction du coût mais aussi du contenu |
| <input type="checkbox"/> d. OUI, même si elles sont payantes | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

15. OU SE DEROULERONT LES ACTIVITES PERISCOLAIRES? Selon le type d'activités, les temps périscolaires pourraient avoir lieu en dehors de l'école (gymnase par exemple). Si c'est le cas

- ➔ vous pouvez cocher plusieurs cases
- a. Je suis d'accord pour que mon/mes enfant(s) soient pris en charge à l'extérieur de l'école à condition que leur sécurité soit garantie
 - b. Je préférerais que les activités aient lieu dans l'école
 - c. Je refuse que mon/mes enfant(s) quittent l'école pour ces activités
 - Autres : _____

16. cas particulier: ARTICULATION AVEC CENTRE AERE. Mon/mes enfant(s) vont normalement au centre aéré le mercredi. Si c'est le mercredi matin qui est choisi dans le cadre de la réforme, mon/mes enfant(s):

- ➔ merci de ne cocher qu'une seule case et/ou mettre un commentaire dans la case "autre"
- a. ira/iront au centre aéré dès la fin de matinée en déjeunant à la cantine, car l'accueil des enfants se fait dans leur école
 - b. ira/iront au centre aéré en fin de matinée en déjeunant à la cantine, même si l'accueil des enfants ne se fait pas dans leur école (je m'organiserai)
 - c. ira/iront au centre aéré en début d'après-midi sans déjeuner à la cantine, même si l'accueil des enfants ne se fait dans leur école (je m'organiserai)
 - d. ira/iront peut être au centre aéré car j'aurai sans doute des difficultés à m'organiser
 - e. n'iront pas au centre aéré du tout
 - f. ne sait pas
 - Autres : _____

17. J'ai d'autres propositions à faire, un avis à donner, des compléments à apporter, etc. :

Voici mon adresse mail pour pouvoir être informé(e) des résultats de ce questionnaire et des informations sur cette mobilisation - Votre adresse ne sera ni diffusée, ni utilisée dans un autre cadre que cette mobilisation :

MERCI !